



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 14 novembre 2023

AIDE AUX PROJETS DE JEUNES

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Anne-Valérie RODRIGUES, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUËLLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO à Christian PERRIEN, Antoine GOYER à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Claude ORVOINE.

Absent : Jean-Baptiste BOUYER.

Secrétaire de séance : Patrick GOUËLLO.

Présents : 28
Pouvoirs : 04
Absent : 01

n°10

AIDE AUX PROJETS DE JEUNES

Rapporteur : Isabelle GUSMINI

1/ Projet « SAIL ON BAMBOO »

Jeunes porteurs du projet : Marine et François.

<https://kengo.bzh/projet/4157/sail-on-bamboo>

Marine et François, ploemeurois depuis leur enfance, sont passionnés de voile et sensibles à la préservation de l'environnement. La passion de la navigation les a tous les deux conduits à suivre un parcours professionnel dans la construction navale. Sensibles aux enjeux écologiques liés à ce secteur d'activité, ils ont développé un projet autour de la conception et la construction à moindre impact écologique d'un voilier en matériau durable, le bambou.

Ils sont parvenus à modéliser les plans d'un voilier de 6m50 habitable, à la carène épurée, simple, rendant la construction accessible aux amateurs.

Ils se sont également associés à l'École Nationale Supérieure de Technique Avancées Bretagne (ENSTAB) de Brest, leur école formatrice spécialisée dans l'ingénierie maritime, afin de tester différents contreplaqués en bambou. Dans le même temps, ils se sont rapprochés de l'atelier de construction navale « p'tit morgat » à Hennebont qui construira le voilier.

Les phases de conceptions techniques terminées, ils sont à la recherche de financement.

Pour Marine et François, chaque étape du projet est propice à l'information, la sensibilisation, la vulgarisation sous différentes formes :

- Avant la construction, conférence à Ploemeur sur les matériaux durables, l'écoconstruction ...
- Durant la construction, visite du chantier naval (2024)
- Une fois le bateau terminé, navigation en petit groupe sur la côte Ploemeuroise.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET :

Dépenses		Recettes	
Achat matière première (bamboo, bois)	18 000 €	Budget participatif	33 000€
Transformation matière première	14 000 €	Subvention Association ENSTA	3000 €
Équipement bateau (accastillage, mât, voiles, peinture....)	16 500 €	Subvention projet (Lorient Agglomération, Département du Morbihan, région Bretagne ...)	16 100 €
Construction bateau	20 000 €	VILLE DE PLOEMEUR	1 000 €
Frais administratifs (enregistrement bateau, hébergement site ...)	1 000 €	Sponsoring	16 400 €
TOTAL	69 500 €	TOTAL	69 500 €

Dans le cadre du dispositif « aide au projet de jeunes », la Ville de Ploemeur a été sollicitée à hauteur de 1 000 €.

Au regard de :

- La qualité du dossier de subvention et de la présentation orale
- L'engagement des porteurs de projets pour la mise en œuvre d'un projet innovant et dans une dynamique de développement durable

Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 500 €.

2/ Projet de centre d'animations pour enfants au Cameroun

Jeunes porteurs du projet : Fiona, Bleuenn, Maiwenn, Alexis.

Fiona, ploemeuroise titulaire du BAFA, fait partie d'un groupe porteur de projet au sein de l'association scout « Strered An Orient » qui se caractérise par l'envie commune de mettre en place des animations en direction des enfants et des jeunes (trois des quatre membres du groupe étant titulaires du BAFA) et d'agir dans le domaine de la solidarité internationale.

Ils ont dans cette optique rencontré l'Association de Solidarité pour les Enfants du Cameroun (ASEC) qui développe depuis plusieurs années la mise en place d'un centre d'animation enfants et jeunes. Le groupe a choisi de s'investir dans la finalisation du centre d'animation en cours de réalisation et de faire vivre ce centre en proposant des animations en direction des enfants et jeunes.

Dans une troisième phase, ils souhaitent contribuer à la pérennisation de ce lieu d'animation en transmettant leur savoir-faire d'animateurs à des jeunes et adultes locaux.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Dépenses		Recettes	
Alimentation	1 080 €	Job, mission, baby-sitting	3 595 €
Achat fournitures pour centre loisirs	1 050 €	Vente gâteaux, actions autofinancement	3 237 €
Transports et frais liés au voyage France / Cameroun	5 812 €	Subvention projet (région Bretagne ...)	1 500 €
Pharmacie, sanitaire	980 €	VILLE DE PLOEMEUR	1 000 €
Frais téléphonie, banque	110 €		
Réserve imprévu	300 €		
TOTAL	9 9332 €	TOTAL	9 9332 €

Retour du projet :

L'ensemble de l'équipe propose de partager l'expérience lors d'une rencontre (forme à définir) avec des enfants et des jeunes des structures d'accueil de la commune.

Dans le cadre du dispositif « aide au projet de jeunes », la Ville de Ploemeur est sollicitée à hauteur de 1 000 €.

Avis de la commission Aide aux projets de jeunes :

Au regard de :

- La qualité du dossier de subvention et de la présentation orale
- L'engagement des porteurs de projets pour la mise en œuvre d'un projet solidaire et durable.

Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 500 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Sport, jeunesse, culture, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 31 octobre 2023 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 2 novembre 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une aide de 500 € aux projets « SAIL ON BAMBOO » et « CENTRE ANIMATION ENFANTS CAMEROUN »
- **MANDATE** le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution desdites aides.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire

